ENCRES ACMÉ
pour bien écrire
EN VENTE
LIBRAIRIE DU
"Journal de Roubaix"
71, Grande-Rue, 71
ROUBAIX
33, rue Carnot, 33
TOURCOING

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet
de
BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX
pour
CORBEILLES DE MARIAGE

Cinquante-cinquième année. — N° 125

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

JEUDI 5 MAI 1910.

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX ..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING ..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 33.
A MOUSCRON ..... Chez M. Henri Larouge, rue de la Station.
A TOURNAI ..... Chez M. Verdière, 23, rue Bourdon Saint-Jacques.
A PARIS ET A BRUXELLES Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des gares et principaux kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240
TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes. . . . . Trois mois .. 5 francs; Six mois ..... 9 —; Un an ..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

L'assassin Liabeuf condamné à mort. -- La Grève générale de Dunkerque

NOS FEUILLETONS

Comme suite au SECRÉTAIRE DE Mme LA DUCHESSE nous commençons aujourd'hui

Les Étourderies DE la Chanoinesse

PAR LÉON DE TINSEAU

CHRONIQUE

Les deux fenêtres

A l'heure où le soleil couchant jette sur les flots son apothéose de rayons, Horace aimait à s'accouder à sa fenêtre. Il regardait sans les voir les navires du port, et rêvait doucement. Orphelin, sage et laborieux, le jeune homme faisait avec ardeur ses études de médecine. Il recevait peu d'amis, ne sortait que pour ses cours, et passait toutes ses heures de liberté dans sa modeste chambre.

Depuis le printemps, Horace avait une amie : une mignonne, frêle et charmante amie, une hirondelle.

Accrochée à une saillie du toit, la frileuse avait campé son nid. Active, empressée, rapide, portant dans son bec des brins de laine ou des barbillons de plumes, elle avait passé bien des fois au-dessus de la tête d'Horace.

Interressé par son manège, le jeune homme avait délicatement posé sur le rebord de sa fenêtre quelques flocons neigeux de coton. L'hirondelle s'était emparée du cadeau providentiel, et sa coquette demeure avait été rapidement finie.

Accroupie sur ses chers petits œufs, elle poussait parfois de légers cris ; cela rappelait sa présence à Horace, qui s'attachait tous les jours davantage à la brune couveuse. Grand fut l'émoi du jeune homme quand naquirent les oisillons. Quelques miettes de pain, des grains de millet jetés à propos, suffirent à lui conquérir les bonnes grâces de l'hirondelle.

Lorsque les petits, devenus vigoureux, furent chassés du nid, la maman solitaire vint voleter sur le balcon d'Horace. Peu à peu elle s'enhardit, et à la fin de l'été elle mangeait deux fois par jour dans la main de l'étudiant.

Plus de courses au loin ; à peine de courtes promenades aux heures où le jeune homme s'absentait.

Un soir, le vent d'automne souffla... Le jeune étudiant se sentit devenir triste. Il prit délicatement son amie.

« Tu vas partir, dit-il en baisant la tête menue de la frileuse ; tu vas quitter la France. Où iras-tu porter tes jolis cris si joyeux? Tu trouveras par delà cet Océan qui gronde un pays radieux de soleil et de roses, sans doute ; mais se peut-il que tu rencontres un cœur pareil au mien, une fenêtre hospitalière comme la mienne? Reste. Je t'aime et je te préserverai du froid. »

Et comme le rideau de mousseline s'agitait sous le frisson de la brise du soir, Horace ferma sa fenêtre.

Alors l'hirondelle s'élança vers les vitres, si brusquement qu'elle heurta sa mignonne tête et tomba sur le sol tout étourdie.

Horace releva l'oiseau. Il lissa ses plumes, lui parla sans colère. Il avait senti vibrer la frêle petite âme ; il avait deviné la soif de liberté, d'air pur et de lumière.

« Je te comprends, amie. Peut-être vas-tu t'envoler vers des êtres qui te sont chers... Est-ce une folie de mon imagination vagabonde? Est-ce un pressentiment? Je ne puis le dire ; mais il me semble. Que dis-je? Je suis sûr qu'une femme, une belle jeune fille attend au loin tes caresses. Va la rejoindre... Mais quand le soleil par trop généreux de ses rayons vous criblera de ses flèches brûlantes, reviens près de moi qui serai seul et triste. Reviens... Ne t'agite pas. Je vais ouvrir la fenêtre. Mais avant de te laisser partir, il faut que j'écrive à cette mystérieuse beauté. Puisses-tu, au printemps, m'apporter sa réponse ! »

Alors, Horace prit une feuille de papier soyeux. Il écrivit de son écriture la plus menue : « Berner, étudiant, le Havre. Salut !!!... »

Il roula soigneusement la missive, la fixa sous l'aile gauche de l'oiseau ; puis il baisa longuement ses plumes luisantes, ouvrit sa fenêtre et dit tout bas : « Pars ! »

L'hirondelle, un instant, voleta dans la chambre. Comme prise d'un regret, elle s'arrêta sur le rebord de la fenêtre; elle se posa sur le rosier fleuri, dont les dernières fleurs perdaient leurs pétales ; enfin, sifflotant « pfuit ! pfuit !... » elle prit son vol et disparut...

Longtemps Horace resta triste et silencieux..., puis il reprit ses livres et ne songea plus à son amie.

Pendant ce temps, l'hirondelle avait rejoint le groupe de ses semblables au sommet de la cathédrale. Elle avait commencé son voyage.

Le temps fut doux, la mer calme. Peu à peu les oiseaux se séparèrent. Quelques-uns portèrent leur vol sur les débris de l'Acropole ; d'autres allèrent construire leur nid sur les minarets de Constantinople, notre amie vint à Budja près de Smyrne...

Toc ! Toc !... de l'aile et du bec, elle frappe à une fenêtre.

Et voici qu'une tête apparaît. L'étudiant ne s'était pas trompé. Il y avait bien dans ce pays de rêve une fenêtre hospitalière... et une jeune fille heureuse, jolie, qui attendait l'oiseau, qui le saisit, le palpa, le retourna... « Grand'mère, grand'mère, notre hirondelle apporte des nouvelles de France ! » dit la charmante enfant à une personne âgée, assise après d'elle, dans un large fauteuil.

Malgré ses lunettes, la bonne aïeule ne put déchiffrer le message d'Horace ; mais la jeune fille lut...

Souvent, pendant les mois qui suivirent, la petite Française vit en rêve l'étudiant du Havre. Elle se le figurait grand, brun, bien fait, intelligent et distingué. Elle se promit de répondre à son billet. Le moment venu, elle répondit en effet :

« Marthe Second, Budja.

« Ecrivez à Smyrne. »

Depuis longtemps l'hiver avait fini quand un soir Horace fut distrait de son travail par de légers coups frappés à ses vitres. C'était l'hirondelle, son hirondelle qu'il avait oubliée et qui, fidèle et joyeuse, revenait bâtir son nid.

Horace l'accueillit avec une joie véritable. Calinement son amie se frottait contre lui. Que voulait-elle?

« Oh ! si elle apportait la réponse à ma lettre !... » murmura le jeune homme.

Il eut un mouvement si vif pour retourner la voyageuse qu'elle poussa un cri.

— Je te fais mal ; pardonne-moi. Je suis si impatient ! Parle-moi d'Elle ! C'est bien une jeune fille, n'est-ce pas? Une Turque, belle comme une hourie? une Grecque au profil de médaille antique? une Crétoise aux pieds menus? une Maltaise aux longs yeux de velours?... Ah !... c'est plus et mieux que cela... c'est une Française !... « Merci, mon hirondelle !... Je vais écrire. »

A dater de ce jour, une correspondance s'établit entre les deux jeunes gens. Horace apprit que Mlle Second, une Parisienne orpheline et fort riche, était venue passer l'hiver à Smyrne à cause de sa santé extrêmement délicate. Le pays l'avait charmée. Elle y restait... elle y serait encore l'hiver suivant, plus longtemps peut-être, disait le docteur... jusqu'à sa complète guérison...

Mlle Marthe était choyée et dorlotée par sa grand'mère, qui s'accommodait fort bien du climat de Budja ; leur villa était d'ailleurs très ombragée, et tout près de la mer...

Grand'mère n'avait qu'un désir : le bonheur de sa petite-fille.

Marthe demanda la photographie de son nouvel ami... Horace ne la fit pas attendre et reçut en échange celle de Mlle Second.

Dieu ! qu'elle était jolie, simplement parée d'une ample robe de mousseline crème à longues manches juives, coiffée d'un petit bonnet de velours rouge à sequins dorés, chaussée de babouches brodées de perles !

Mlle Second avait peint sa photographie. Horace pouvait admirer la nuance exquise des cheveux cendrés, les yeux d'un bleu sombre, les longs cils noirs, les lèvres d'un rose pâle.

Peu à peu, l'amour se glissa dans son cœur; mais ses lettres, toujours très réservées, ne décelèrent jamais l'état de son âme aux yeux de la grand'mère, qui se fût à bon droit alarmée.

Quand l'hirondelle partit, Horace ne lui confia point de message. Il mit sur la tête de la voyageuse un long et frémissant baiser... pour qu'il fût recueilli là-bas par la blonde Marthe...

En janvier, Horace eut un examen remarquable... Il avait travaillé avec plus d'entrain que jamais, voulant se créer une situation et demander au plus tôt la main de la charmante jeune fille qui déjà remplissait sa vie.

Pendant les vacances, il eut la pensée de faire un voyage à Smyrne. Pourquoi pas? Son imagination enthousiaste y trouverait son compte et son cœur achèverait de s'épanouir auprès de la bien-aimée. Ne fallait-il pas d'ailleurs tâcher de conquérir la grand'mère?

Il partit.

La traversée fut un enchantement, l'arrivée un bonheur.

Oh ! la belle ville, coquettement bâtie au fond du golfe, où les minarets turcs, les synagogues et surtout les églises chrétiennes dressent leurs coupoles, leurs tours ou leurs clochers ! A peine débarqué, Horace n'eut pas de peine à se faire conduire à Budja.

Parvenu devant la villa surmontée d'une terrasse fleurie, où demeuraient Marthe et sa grand'mère, le jeune homme s'arrêta et leva les yeux.

Là-haut, près du toit de briques rouges, un nid était gentiment posé au bord d'une fenêtre ouverte.

Ce nid était celui de la petite hirondelle du Havre... cette fenêtre, celle de la chambre de la blonde fiancée d'Horace.

Rapidement, le jeune homme franchit le jardin, pénétra dans la maison. Un instinct le guida vers la chambre de Mlle Second.

Le soleil levant criblait de rayons de feu le lit blanc de la jeune fille... En bas, la mer frôleuse et calme chantait un air monotone et très doux...

Horace, tout à coup s'arrêta sur le seuil et se découvrit... Pâle, immobile, il regarda, comme figé d'épouvante...

Sur sa couchette blanche entourée d'un moustiquaire de fine mousseline, Marthe gisait, morte !...

Au pied du lit, l'aïeule, écroulée, sanglotait. Et, dans la main crispée par une dernière souffrance, la jeune fille tenait le corps inerte de la pauvre petite hirondelle, morte aussi !...

Horace alla jusqu'à la fenêtre ; des larmes brûlaient ses joues. Il rêva longtemps... Et cette fenêtre étincelante de lumière, en ce décor de bleu de pourpre et d'or, lui parut sombre et triste comme celle de sa chambre du Havre, où il allait revenir s'accouder pour pleurer, pendant que le vent d'hiver gémirait lamentablement sa plainte lugubre.

Ugy Mario.

BULLETIN

4 mai.

Liabeuf, qui avait tué l'agent Deray, a été condamné à mort par la Cour d'assises de la Seine.

* *

Un incident s'est produit entre les raffineurs grévistes et la police. Il y a eu trois blessés.

* *

Hoguais et Lanternier, les deux soldats traîtres, ont été confrontés par M. Boucard, juge d'instruction.

* *

Les Albanais révoltés ont remporté un succès sur les troupes turques.

* *

M. Roosevelt est arrivé à Christiania, où il est l'hôte du roi Hakon.

* *

Le calme est revenu à Dunkerque; la grève générale de vingt-quatre heures s'est déroulée sans incident.

L'Affaire de Trahison

LE DÉBOUCHOIR DU CANON DE 75

Hoguais et Lanternier se rencontrent chez le juge d'instruction. - Une confrontation mouvementée

Paris, 4 mai. — L'instruction que dirige M. Boucard, s'est continuée aujourd'hui par la confrontation du fantassin colonial Hoguais et de l'artilleur Lanternier. Ils sont assistés de leurs défenseurs, Mes Albert Dusart et Jacques Charpentier.

Aussitôt en présence de Lanternier, Hoguais a reproché vivement à celui-ci de l'avoir accusé de l'envoi de la lettre à Berlin. Lanternier a répondu avec colère qu'il a dit la vérité, et qu'il ignore comment son complice s'est mis en relation avec les agents allemands.

De la confrontation il semble résulter que c'est Hoguais qui a eu le premier l'idée de la trahison. Ce qui le fait croire, c'est qu'on a trouvé en sa possession les papiers d'identité de M. Taillandier, le mari de son amie, aujourd'hui décédé.

Le juge d'instruction pense que le traître avait pris ces papiers pour se faire un faux état-civil.

Il avait la même taille que Taillandier et le même âge.

Lanternier a déclaré avoir entendu Hoguais manifester le désir de quitter la France avec son amie pour s'établir marchand de fleurs artificielles aux Etats-Unis.

C'est avec le prix de la trahison qu'il aurait exécuté son projet.

De plus, Lanternier ajoute que s'il avait eu le premier l'idée de la trahison, lui artilleur, ne se serait pas adressé à un infirmier de l'infanterie coloniale.

DANS LES AIRS

Quel est ce Ballon ?

Un dirigeable inconnu plane sur les forts de Toul

Toul, 4 mai. — On raconte ici que dans la nuit du jeudi 24 avril, vers onze heures et demie, les sentinelles du fort du Camot aperçurent un ballon dirigeable qui, après avoir descendu la vallée de la Moselle, obliqua près de Birqueley pour aller planer ensuite au-dessus du fort en construction à Chanot.

Deux soldats de faction appelèrent leur caporal nommé Thoreau qui constata avec eux le passage de l'aéronat. Une troisième sentinelle affirma avoir entendu les ronflements du moteur.

Cette nouvelle, tenue secrète par l'autorité militaire, a été connue en ville où elle a provoqué une vive émotion.

La Semaine d'aviation de St-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 4 mai. — Le gouvernement a autorisé, pendant la semaine d'aviation qui commence après-demain, un voyage en aéroplane de Saint-Pétersbourg à Cronstadt. Ce sera le premier grand vol qui sera fait en Russie.

L'INSURRECTION ALBANAISE

Un Succès des Révoltés

Constantinople, 4 mai. — Un combat sérieux a eu lieu à Diakova. Les insurgés ont occupé la ville.

Un bataillon turc a été surpris dans une embuscade et a subi des pertes sérieuses.

LA TERRE TREMBLE DANS L'OISE

La population est alarmée

Beauvais, 4 mai. — Une secousse sismique, d'une durée de plusieurs secondes, a été ressentie, la nuit dernière, par de nombreux habitants de Noailles, Sainte-Geneviève, Ponchon, Laboissière.

Ce tremblement de terre n'a causé aucun accident, mais la population de la région où se produit pour la première fois un semblable phénomène, se montre très anxieuse.

INFORMATIONS

Les préfets chez M. Briand

Paris, 4 mai. — M. Briand, président du Conseil, a conféré ce matin avec M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, puis avec M. Viviani, ministre du Travail.

Il a reçu, en outre, les préfets de Saône-et-Loire, de la Manche, de la Vendée, d'Ille-et-Vilaine et de la Drôme.

Pour les victimes du « République »

Paris, 4 mai. — Parmi les titulaires des pensions, nous relevons à l'« Officiel » les noms des deux veuves des adjudants Réau et Vincenot, tués à bord du « République » en septembre dernier.

Elles obtiennent chacun 600 francs de pension annuelle.

Entre les époux Duez

Paris, 4 mai. — Ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelques semaines, Mme Duez a formé contre son mari une demande en séparation de biens. Le tribunal a rendu un jugement conforme à la demande de Mme Duez.

Une alliance russo-japonaise

Pékin, 4 mai. — Dans les cercles diplomatiques, on est convaincu que la signature de la nouvelle convention russo-japonaise aura lieu dans le courant du mois.

Cette convention aurait la forme d'une alliance, et déterminerait les sphères respectives d'influence des deux pays en Mandchourie et en Mongolie.

La réorganisation de l'armée espagnole

Madrid, 4 mai. — Le dernier Conseil des ministres aurait décidé la réorganisation sur de nouvelles bases de l'armée espagnole. Un crédit de 360 millions serait affecté à la réfection complète de l'artillerie.

M. Roosevelt en Norvège

Christiania, 4 mai. — M. Roosevelt est arrivé à Christiania. Il a été reçu à la gare par le roi et la famille royale.

M. Roosevelt et sa famille ont gagné le château royal au milieu des acclamations de la population.

Choses et Autres

— Mais il est ravissant, son petit chapeau ; c'est un amour de petit chapeau, un rêve !...

— Un chapeau en Espagne.

* *

Dans un cercle des plus louches.

— Je vous en prie, dit un joueur au gérant; ne me placez pas à côté de ce monsieur là-bas, qui a un tas de décorations.

— Qu'est-ce qu'il vous a donc fait?

— Ma montre !

La libéralité augmente le prix des richesses.
(VAUVENARGES).

La Législature 1906-1910 et la Marine

Avant que la Chambre se séparât, le rapporteur de la Marine, M. Chaumet, constatait, non sans un accès de désespérance, qu'on n'a rien fait pour notre flotte de guerre depuis 1906 ; pas une seule grosse unité navale n'a été mise en chantier !

De cette flotte de 28 cuirassés prévue par l'amiral Boué de Lapeyrère, flotte qui, dans une dizaine d'années, aurait permis de faire quelque figure sur mer et de soutenir ainsi notre politique extérieure, il n'est plus question. L'amiral-ministre a dû se contenter de réclamer la mise en chantier de deux unités de remplacement !

Tel est le bilan, au point de vue naval, de la législature 1906-1910.

On demeure effrayé quand, par contre, on constate l'avance considérable prise par l'Allemagne.

Et cependant au ministre qui crie à la tribune notre déchéance, le rapporteur général du budget répond que le programme Boué de Lapeyrère n'est qu'un « morceau de littérature », et un autre parlementaire, au nom du socialisme national et international, refuse de s'associer au vote d'un projet qui a pour but de continuer la politique de la paix armée.

L'amiral-ministre avait pourtant « trouvé sa voie » en présentant au Parlement un projet mûrement étudié au sein du Conseil supérieur de la Marine et qui représentait l'effort minimum à faire par le pays en vue de rester puissance navale de second ordre, c'est-à-dire au quatrième rang, après l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis, tandis qu'il y a quelques années encore nous occupions le second.

Dans un article « La paix à tout prix », du « Broad Arrow » du 1er avril, l'auteur se plaint amèrement de voir le peuple anglais enseigné par des « professeurs peu sérieux de systèmes philosophiques usés » qui soutiennent que « considérer la guerre comme une pure sauvagerie est un indice de civilisation supérieure ». Le peuple français, lui aussi, ne prête-t-il pas trop complaisamment l'oreille aux calembredaines de ces « shallow professeurs of veary philosophies? »

A tous ces songe-creux, je donne à méditer ces réflexions écrites par M. Le Fur, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Caen :

Le principe de la non-résistance dans tous les cas revient proprement à proclamer le droit de la force, et la doctrine de la paix à tout prix est par elle-même génératrice de guerres. Une semblable théorie chez un peuple constitué, pour les conquérants sans scrupules des autres nations, — et il y en aura toujours, — un véritable encouragement... Une telle doctrine précipite la chute chez les peuples en décadence... »

Quand on constate les progrès rapides des armements navals faits en Allemagne et, d'un autre côté, l'incurie en France depuis 1906, on éprouve un vif sentiment d'inquiétude et une angoisse poignante.

La France, avons-nous dit, occupe aujourd'hui le quatrième rang parmi les puissances navales et, au train dont vont les choses, elle ne tardera certainement pas à tomber au cinquième, après le Japon.

Telle est la déchéance navale de notre pays. Cependant le projet déposé à la Chambre dans le courant de février par l'amiral Boué de Lapeyrère (4 escadres de 6 cuirassés, comptant chacune 2 « scouts » (éclaireurs) et 12 destroyers, tendait à remédier au plus vite à cette triste situation et nous pouvions espérer que, la valeur très réelle de notre personnel de la flotte et un certain avantage du côté des sous-marins aidant, sa réalisation ne tarderait pas à nous reclasser comme puissance navale de second ordre avec laquelle les autres même mieux dotées en nombre d'unités, auraient à compter sérieusement, le cas échéant.

L'« Army and Navy Gazette », du 12 février exprimait l'avis que le projet soumis aux Chambres françaises est pratique et qu'il a l'avantage d'être accompagné d'un plan de réformes administratives qui mettrait nos arsenaux de construction navale sur un meilleur pied, tout en encourageant les efforts de l'industrie privée.

La même gazette du 26 février faisait encore, sur ce projet de relèvement, quelques commentaires méritant de retenir l'attention. Le journal anglais disait en substance que l'amiral Boué de Lapeyrère est certainement — on le croira sans peine, — le plus remarquable administrateur naval que la France ait eu depuis longtemps. Il louait le memorandum qui précède son projet de loi et dans lequel l'amiral jette un regard en arrière sur les fausses théories de la « jeune école », sur les « wild ideas » (idées désordonnées) de M. Pelletan et sur les autres influences qui ont eu un effet si désastreux sur la marine française. Et certes, il a dû en coûter au ministre actuel, marin dans l'âme, d'être contraint, par des nécessités financières, de faire l'aveu officiel de l'infériorité sur les mers de la France vis-à-vis de l'Allemagne et de ses causes.

Au cours des années 1907, 1908 et 1909 les mises en chantier ont été de part et d'autre les suivantes :

	France	Allemagne
Cuirassés	—	10
Croiseurs-cuirassés	—	3
Croiseurs protégés	—	6
Contre-torpilleurs	17	36
Sous-marins	—	8

Même si les constructions proposées par le projet Boué de Lapeyrère avaient été acceptées le tableau suivant donnerait une idée approximative des forces respectives de la France et de l'Allemagne dans une dizaine d'années (1920) :

	France	Allemagne
Dreadnoughts	21	33
Pre-Dreadnoughts	24	25
Navires protégés	20	38

Et même à cette date de 1920 nous n'aurons pas réalisé cette approximation si le premier soin de la législature qui va entrer en fonctions le 1er juin n'est pas de réparer les incroyables négligences de la législature qu'elle remplace.

Jacques Rozières.

AUX ASSISES DE LA SEINE

LA TUERIE DE LA RUE AUBRY-LE-BOUCHER, A PARIS

L'assassin Liabeuf condamné à mort

Paris, 4 mai. — Le cordonnier Jean-Jacques Liabeuf, auteur de l'épouvantable tuerie de la rue Aubry-le-Boucher, rend compte aujourd'hui aux jurés de la Seine, de son épouvantable forfait.

L'acte d'accusation

On se souvient des circonstances qui déterminèrent ce drame sans précédent.

Liabeuf avait été, en 1909, l'objet d'une surveillance spéciale et condamné, le 14 août, comme souteneur, à trois mois et un jour de prison, de plus, à cinq années d'interdiction de séjour.

Cette peine semble l'avoir profondément irrité contre la police et plus particulièrement contre les agents Maufras et Noy, qui avaient déposé à son procès.

En vue de l'agression qu'il se proposait d'accomplir, il s'était équipé à merveille. Il avait fabriqué des gaines de cuir garnies de pointes hérissées, semblables à des colliers de chien, dont il s'entourerait les bras afin de ne pouvoir être saisi par ceux qui tenteraient de s'emparer de lui. Voilà pour la défensive.

Pour l'attaque, il avait aiguisé ses tranchets et s'était assuré du bon fonctionnement de son revolver.

Ce fut dans l'intention d'agir qu'il se rendit, le 8 janvier dernier, au bar des « Caves Modernes », rue Aubry-le-Boucher, 12, avec tout son attirail. Une fois là, il fixa ses brassards et, montrant ses tranchets, son revolver et ses balles blindées à un témoin, M. Toch, il lui dit : « Voilà pour les « flics ».

Justement effrayé, M. Toch s'empressa d'aller faire part de ses appréhensions au poste de police de la rue Saint-Merri.

Deux gardiens de la paix, Deray et Fournas, se détachèrent et se rendirent rue Saint-Martin, afin de surveiller le bandit et de l'empêcher, s'il était passible, de mettre à exécution ses sinistres projets. Il était huit heures du soir, à ce moment.

Façon dont l'assassin tenait ses armes au moment du crime

LA TUERIE

Un agent tué ; trois autres blessés

Liabeuf avait quitté le bar, en quête de sa future victime.

Apercevant, soudain, les deux agents, le farouche criminel, sans avoir été interpellé, et après avoir rejeté sa pèlerine en arrière, alla droit à eux, tenant de la main droite son tranchet, de la gauche, son revolver.

La lutte commença.

Presque aussitôt, Fournas reçut un coup dans le bras. Il voulut s'emparer de Liabeuf ; mais les pointes acérées du brassard le forcèrent à lâcher prise. Pendant ce temps, Deray s'était courageusement jeté sur le meurtrier et l'avait saisi à bras-le-corps pour le terrasser, mais celui-ci parvenant à se dégager, l'avait frappé à coups redoublés.

Ce combat terrible, commencé dans la rue, se continua dans le corridor de l'immeuble portant le numéro 4 de la rue Aubry-le-Boucher.

Grâce aux dimensions étroites de ce passage, le bandit put faire plus facilement front à Deray, à Fournas et aux collègues de ces derniers, les agents Boulat, Vandon, Février, Hedemboyt et Castanier, qui étaient accourus pour prêter assistance. Il ne pouvait être attaqué que par un seul à la fois.

A Fournas qui, le premier, s'était avancé vers lui, il trancha la gorge de son tranchet. Puis sur ceux qui se trouvaient immédiatement derrière cette première victime, il déchargea trois coups de son revolver.

Un des projectiles vint frapper Deray à l'abdomen, lui causant une blessure mortelle, les autres ne firent, heureusement, que traverser les capotes des agents.

Liabeuf allait encore se servir de son arme quand le gardien Février, dégainant, l'abattit d'un coup de sabre porté dans la poitrine. Ce n'est que grâce à cette circonstance, que l'on put enfin maîtriser le forcené et le mettre dans l'impossibilité de nuire désormais.

Sa blessure est aujourd'hui complètement cicatrisée.

Au cours de cette lutte acharnée, le brigadier Castanier avait été meurtri aux mains par les pointes des brassards et l'agent Hedemboyt frappé d'un violent coup de pied.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, l'agent Deray, en dépit des soins qui lui furent prodigués, succomba. Il avait eu le gros intestin perforé.

Fournas, malgré la gravité de sa blessure, est aujourd'hui rétabli.

Liabeuf, après son arrestation, ne nia pas avoir prémédité sa vengeance mais elle n'était pas réservée à ceux qui en furent les victimes. C'était à Maugras et Noy, déclara-t-il, qu'il destinait ses coups.

Ce procès n'est inscrit que pour une seule audience.

Etant donné la violence de Liabeuf et son état d'exaspération contre la police, on s'attend à de vifs incidents.

Ouverture de l'audience

Un public nombreux assiste aux débats de l'affaire Liabeuf et la partie de la salle d'audience, réservée aux privilégiés, est comble bien avant l'ouverture des portes de cette salle. Sur la table des pièces à conviction, on aperçoit les quatre brassards de cuir hérissés de clous dont Liabeuf s'était garni les avant-bras. Sur l'un d'eux, on remarqua encore de larges taches de sang. A côté des brassards, se trouvent le revolver et le tranchet de Liabeuf. Il y a également du sang sur le tranchet. On voit encore le sabre-baïonnette de l'agent Février, et cinq gros paquets de vêtements, ceux de Liabeuf, des agents Deray, Fournas, Boulot et Vaudon.

A midi et quart, la cour fait son entrée. M. l'avocat général Servin occupe le siège du ministère public. Me Leduc est au banc de la défense. Aussitôt après la constitution du jury, l'huissier fait sortir les vingt témoins à charge et les six témoins à décharge cités par la défense.

Interrogatoire de l'assassin

Le président ordonne alors à Liabeuf de se lever. Le cordonnier est un homme de taille moyenne, aux cheveux châtains, frisés, à la petite moustache blonde. Son aspect général est celui d'un homme fluet et de peu de force. Néanmoins, il a une figure énergique et on conçoit que cet homme d'apparence si faible ait pu exécuter son abominable forfait.

Le président rappelle tout d'abord que Liabeuf est né à Saint-Etienne en 1886. En 1907, il est condamné, dans cette ville, à quatre mois de prison comme chef d'une bande d'apaches. Il encourt une condamnation à trois mois de prison pour vol à Saint-Chamond. Puis il fait son service militaire aux bataillons d'Afrique et il vient à Paris, où il se lie rapidement avec des gens de mauvaises mœurs.

D. — Le 30 juillet 1909, vous êtes arrêté pour vagabondage spécial.

R. — Je proteste; j'étais innocent.

D. — La déposition des agents qui vous ont arrêté est formelle.

R. — Elle ne prouve rien. J'étais innocent.

D. — Le parquet est extrêmement circonspect en ce genre d'affaires. Bien certainement, s'il y avait eu l'ombre d'un doute, vous en auriez bénéficié. Enfin, vous avez été condamné pour ce fait le 14 avril 1909.

R. — Cette condamnation est infamante. J'aimerais mieux la mort que de savoir qu'elle est inscrite à mon casier.

Le président aborde alors la préparation du crime. Liabeuf a voulu se venger des agents Maugras et Noy, à qui il attribue sa condamnation. Il reste à Paris qu'il aurait dû quitter, après avoir purgé sa peine, puisque le séjour de la capitale lui était interdit pour cinq années.

— Je ne pouvais pas quitter Paris. Comment aurais-je travaillé ?

— On travaille partout, quand on le veut, objecte le président. Enfin, vous restez ici ; vous êtes repris par la police et condamné le 16 novembre dernier à un mois de prison pour infraction à l'arrêt d'interdiction de séjour.

A sa sortie de Fresnes, Liabeuf s'occupe activement de préparer ses brassards ; il aiguise soigneusement son tranchet, fait l'acquisition d'un Browning et, ainsi armé de pied en cap, il se rend rue Aubry-le-Boucher, dans l'espoir d'y revoir les agents Maugras et Noy.

On en arrive maintenant au drame lui-même.

Le président fait passer successivement, aux jurés, les brassards, le revolver, le couperet et la pèlerine qui recouvrait le tout.

Liabeuf, maintenant le système qu'il a adopté à l'instruction, prétend qu'il n'a fait que se défendre et repousser une agression, mais il ne se souvient pas exactement comment il s'est défendu.

Liabeuf a un semblant de remords

— Vous avez frappé Deray à coups de tranchet, dit le président. « Je suis tondu », s'écrie ce malheureux, mais avec une énergie qui lui fait le plus grand honneur, il ne vous lâche pas. Comme d'autres agents accourent, vous vous en